ASSURANCE ETUDIANT CANADA
STUDENT INSURANCE

Nos conseils pour vos frais de santé au CANADA

Advice for healthcare in CANADA

1. **Demander le rattachement à la RAMQ: Remplir et envoyer l'attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale français SE 401-Q-102 ci-après**
   Apply for RAMQ affiliation: Complete and send the certificate of affiliation to the French social security system SE 401-Q-102 below

2. **Souscrire une assurance étudiant international pour le CANADA pour les soins non pris en charge par la RAMQ, pour vos soins de santé dans le monde et dans votre pays d'origine, l'assistance rapatriement.**
   Purchase international student insurance to cover you in CANADA for care not covered by the RAMQ, for your healthcare worldwide including your home country, assistance and repatriation.

3. **Etudiez au Canada en toute sérénité :**
   - **vous serez couvert avec la RAMQ dans les établissements publics hospitaliers canadiens uniquement ;**
   - **vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins médicaux au Canada non couvert par la RAMQ (consultations et examens externes en dehors des frais hospitaliers, soins dans les établissements privés, pharmacie, soins paramédicaux, soins dentaire et optique),**
   - **vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins de santé dans le monde entier pour toute urgence et accident,**
   - **vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos soins en France qui ne seront pas pris en charge par la sécurité sociale française,**
   - **vous serez couvert par votre assurance santé internationale MONDASSUR pour vos demandes d'assistance rapatriement.**

   Study in Canada with peace of mind:
   - you will be covered with the RAMQ in Canadian public hospitals only;
   - you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your medical care in Canada not covered by the RAMQ (external consultations and examinations apart from hospital costs, care in private establishments, pharmacy, paramedical care, dental and optical care),
   - you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your healthcare worldwide for any emergency and accident,
   - you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your care in France which will not be covered by French social security,
   - you will be covered by your MONDASSUR international health insurance for your requests for repatriation assistance.

Souscription immédiate 3 formules dès 31€/mois

Immediate purchase 3 plans from €31/month

https://mondassur.welcomeprotection.com

SÉCURITÉ SOCIALE	PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE RELATIF A LA PROTECTION SOCIALE DES ELEVES ET ETUDIANTS ET DES PARTICIPANTS A LA COOPERATION	FORMULAIRE SE 401-Q-106

ATTESTATION D'AFFILIATION A LEUR REGIME DE SECURITE SOCIALE
DES PARTICIPANTS AUX ECHANGES ENTRE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Art. 4.5 du protocole – Art. 4.2 de l'arrangement administratif

1. Personne assurée

……. ……. ……..….

Nom Prénom(s) Nom à la naissance

……. …….. …….

Date de naissance Lieu de naissance Nationalité

Sexe : ☐ M ☐ F Etat civil : ……

Adresse au Québec : ……

……...

…….. ……..

N° d'immatriculation France * N° d'assurance maladie (Québec)

* Si l'étudiant est ayant droit, numéro d'immatriculation de l'ouvrant droit

2. Ayants droit ou personnes à charge accompagnant la personne assurée

Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Lien avec la personne assurée	N° d'assurance maladie (Québec)
……..	……	……..…	……...	……	……..
……..……	……	……..……	……...	…….....	……..
…….	……	……..…	……...	……	……..

3. A compléter par l'établissement d'enseignement d'origine

Je certifie que la personne identifiée au cadre 1 participe à un échange entre établissements d'enseignement supérieur pour la période :

du …….. au ……..

(Indiquer la période effective des études à l'exclusion de toute période antérieure ou postérieure de séjour).

Nom de l'établissement d'origine : ……..…

…….

Nom de l'établissement d'accueil : …….

…….…. Ville : ……..

Cachet

……..…… ……...

Date Signature autorisée de l'établissement d'origine

4. Compléter par l'organisme qui délivre l'attestation

L' organisme signataire ci-dessous atteste que la personne identifiée au cadre 1 demeure affiliée :

à un régime français de sécurité sociale ☐

au régime québécois d'assurance maladie ☐

et qu'à ce titre elle bénéficie, ainsi que ses ayants droit ou personnes à charge qui l'accompagnent, des prestations de l'assurance maladie, de l'assurance hospitalisation et de l'assurance médicaments du Québec ou des prestations en nature d'assurance maladie maternité en France, servies par l'institution du lieu de séjour pour le compte de l'institution d'affiliation, pour la période :

du ……..…… au ……..……..…….

(Soit jusqu'à un mois précédant et 15 jours suivant la période effective des études)

Dénomination de l'organisme : ……..…

Adresse : …….

…….

Cachet

……..…… ……...

Date Signature

INSTRUCTIONS

Etudes en France

Si l'étudiant ou une personne à sa charge qui l'accompagne doit recevoir des soins de santé de santé en raison d'une maladie ou d'une maternité, il demande le remboursement des frais engagés à la caisse primaire d'assurance maladie française du lieu de sa résidence en présentant cette attestation.

Les soins de santé reçus en France sont alors remboursés dans la limite du tarif de responsabilité de la caisse primaire d'assurance maladie française. Pour la période durant laquelle l'étudiant et ses personnes à charge bénéficient de la protection du régime français, il ne leur est pas possible de réclamer à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) un remboursement partiel ou total des frais engagés.

Etudes au Québec

Pour obtenir une carte d'assurance maladie du Québec pour lui-même et ses ayants droit qui l'accompagnent, l'étudiant doit en faire la demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) à l'aide du formulaire d'inscription prévu à cet effet en y joignant la présente attestation et le certificat d'acceptation du Québec pour études (C.A.Q.) délivré par le ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration du Québec.

L'inscription à la RAMQ comprend l'adhésion à l'assurance médicaments, sans versement de prime. Une carte d'assurance maladie est émise pour l'étudiant ainsi que pour chacun des ayants droit qui l'accompagnent. Cette carte ouvre droit au bénéfice de l'assurance maladie, de l'assurance hospitalisation et de l'assurance médicaments du Québec.